

République Française
Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} juin 2023**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 27 Conseillers présents : 21 (4 procurations)

L'an 2023, le 1^{er} juin à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 26 mai 2023.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS	M. Antony REIFF
Mme Stéphanie GUIMIER	Mme Sonia JEHL	Mme Gaëtane CHAUVIN
M. Claude WEIL	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Eric HELBLING	M. Philippe WETZEL
M. Jean Jacques KNOFF	Mme Séverine RAMSEYER	Mme Chantal WINTZ
Mme Florence SCHWARTZ	M. Frédéric BARTHE	M. Richard BAUMERT
M. Bruno LEFEBVRE	Mme Elsa ESTREICHER	Mme Caroline RUDOLF

Membres absents excusés : Mme Véronique BRUDER (procuration à M. Jacky WOLFARTH), M. Eric LACHMANN (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), Mme Julie ROJDA (procuration à M. Claude WEIL), Mme Ellia FONTAINE, Mme Elodie PAULUS (procuration à Mme Stéphanie GUIMIER), et M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM49/06/2023 Projets d'aménagement de la voirie rue Rohan et rue de Strasbourg

M. Jean Jacques KNOFF, Adjoint au Maire, explique que la préemption de la propriété sise 33 rue Rohan avait pour objectif de réaménager une portion de voirie afin de supprimer le goulot d'étranglement de circulation et de permettre une circulation à double sens.

S'agissant de la route de Sélestat, le projet consiste à créer un aménagement permettant aux piétons une traversée de la rue en sécurité au droit des lotissements NEXITY en cours d'urbanisation et de la rue d'Obernai.

Ainsi, s'agissant de routes départementales, les services de la Collectivité Européenne d'Alsace ont été consultés pour la réalisation de ces projets établis par le bureau d'études URBAMI. Ceux-ci ont été présentés en commission réunies en date du 22 mai 2023 et ont recueilli un avis favorable.

Entendu les explications de de M. Jean Jacques KNOPF, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal
après en avoir délibéré,

décide :

- d'approuver les projets de travaux dont les coûts ont été estimés à 65 000 € HT pour la rue Rohan et 300 000 € HT pour la route de Strasbourg
- d'autoriser M. le Maire à signer toute pièce y relative.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
Martin GUNDELACH.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

